

## ÉVOLUTIONS DANS LA QUESTION D'ORIENT (LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE – LE DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE)

VENIAMIN CIOBANU

La paix de Küciuk-Kainargi, du 21 juillet 1774<sup>1</sup>, qui mettait fin à la guerre russo-turque déclenchée en 1768, a marqué à la fois la fin d'une phase, mais aussi le début d'une autre, nouvelle, de l'évolution de la Question d'Orient. C'est parce que ce traité a ouvert à la Russie de nouvelles possibilités de promouvoir sa politique envers la Question d'Orient, en blessant d'une manière plus prononcée qu'avant la position internationale de l'Empire Ottoman. Comme le constatait l'historien italien Eugenia Monzani, ce traité comprenait déjà dans ses stipulations les germes de nouveaux conflits que d'ailleurs Catherine II avait anticipés avant même qu'il soit conclu<sup>2</sup>. Parmi les „points névralgiques” de la sécurité de l'Empire Ottoman par rapport à ses futures relations avec la Russie on comptait surtout l'écartement de la Crimée du système politique ottoman, par la stipulation de son indépendance, accordée par la Porte<sup>3</sup>, mais aussi l'annexion par la Russie de quelques châteaux-forts ottomans du littoral du nord de la Mer Noire, à savoir

\* En exceptant l'étude de M. Cristian Paunescu et de Mme Mihaela Tone, toutes les contributions ont été présentées lors de la session de la Commission mixte d'histoire roumano-polonaise de Târgoviște (septembre 2009).

<sup>1</sup> Pour les stipulations du traité de Küciuk-Kainargi, voir Dimitrie A. Sturdza et C. Colescu-Vartic, *Acte și documente relative la istoria renascerii României*, tome I, 1391–1841, Bucarest, 1900, p. 125–138.

<sup>2</sup> C'est la raison pour laquelle l'historien italien le considérait une des expressions les plus évidentes du machiavellisme de la diplomatie russe (Eugenia Monzani, *La politica europea in Oriente sulla fine del secolo XVIII secondo documenti di fonte veneziana (1789–1792)*, dans „Nuovo Archivio Veneto”, *Periodico Storico Trimestriale*, Venise, 1917, p. 244–245).

<sup>3</sup> Stipulée dans l'article III du Traité (Dimitrie A. Sturdza et C. Colescu-Vartic, *op. cit.*, p. 127) qui était, par contre, purement formelle car en réalité comme le précisait aussi François Emmanuel Guignard, comte de Saint-Priest, l'Ambassadeur de France à Istanbul, «les Tartares asservis sous le joug (de la Russie – n.n., V.C.) sous une fausse ombre d'indépendance, formés aux évolutions militaires, assurant une Cavalerie nombreuse et enfin, au moment où on s'y attendra le moins, toutes ces forces seront transportées en deux fois vingt quatre heures à l'entrée du Canal de la Mer Noire (le Détroit de Bosphore – n.n., V.C.) (Veniamin Ciobanu, *Noi informații documentare privind evoluția problemei orientale (sfârșitul sec. XVIII)*, dans „Anuarul Institutului de Istorie «A.D. Xenopol»”, XXXIX–XL, 2002–2003, p. 631).

Kinburn, Kerci et Yenikale<sup>4</sup>, ce qui lui assurait une position prépondérante dans le Bassin Pontique et lui offrait des moyens d'accès au Détroits. Par contre, l'Ambassadeur de France à Constantinople, Saint-Priest, considérait comme la plus dangereuse stipulation pour la future sécurité de l'Empire Ottoman, insérée par la Russie dans le Traité de Küciuk-Kainargi, celle qui formulait son droit «*de protéger la Religion grecque*», ce qui «*facilitera dans cette nation (les Grecs – n. n., V.C.) des intrigues déjà trop répandues comme cette guerre (russo-turque des années 1768–1774 – n.n., V.C.) l'a prouvé*» (s.n., V.C.)<sup>5</sup>.

Les inconvénients du Traité de Küciuk-Kainargi ont été d'ailleurs remarqués par les cercles dirigeants de la Porte Ottomane. En exprimant les mécontentements profonds de ceux-là, le grand drogman, Scarlat Caragea déclarait que la Porte ne pouvait pas acquiescer aux stipulations de ce traité qu'elle ne pouvait pas considérer comme marque de la fin de la guerre entre la Russie et la Turquie, puisque celle-ci «*ne peut point en rien comprendre*», toutes ces conditions «*doucher (sic!), vagues, toutes conçues en termes captieux (sic!) et susceptibles de diverses interprétations*» (s.n., V.C.)<sup>6</sup>. C'est à cette occasion que le grand dignitaire ottoman dévoila les deux plus dangereuses carences du système politico-institutionnel de l'Empire Ottoman, à savoir *la corruption et l'incapacité*. Elles portaient atteinte aussi à son système diplomatique. Il appréciait que «*jamais la paix n'a été plus précipitée et jamais les Négociateurs (les plénipotentiaires ottomans qui ont négocié la conclusion de la paix – n.n., V.C.) n'ont tant excédé leurs pouvoirs, ni travaillé avec tant d'ingérences et de maladresse*» (s.n., V.C.)<sup>7</sup>. Le grand drogman était donc persuadé lui aussi que la paix «*est honteuse, qu'elle*

<sup>4</sup> Que le même diplomate français considérait comme «les clefs de la Mer Noire», où la Russie allait entretenir des armées qui seront transportées par des vaisseaux commerciaux, vers Constantinople et vers les Détroits (*ibidem*).

<sup>5</sup> On précisait aussi que les Grecs pouvaient s'engager à nouveau aux services de la Russie, de la même manière qu'il avaient déjà procédé dans la guerre qui était à peine finie, «*dans une nouvelle guerre à former au centre de la Roumélie des Armées des Raya (sujets Chrétiens) auxquelles il suffira à la Russie d'apporter des armes*»; et alors se demandait-il, «*que pourrait-on opposer à une invasion soudaine?*», raison pour laquelle «*la Sublime Porte doit en faire la matière de ses réflexions*» (s.n., V.C.) (*ibidem*).; il est le lieu de préciser qu'en réalité c'était une interprétation exagérée, pour alarmer la Porte Ottomane, version qui a été d'ailleurs utilisée par la diplomatie russe avec des objectifs bien précis, de l'Article XIV du traité de Küciuk-Kainargi qui stipulait que «*à l'exemple des autres puissances, on permet à la haute cour de Russie, outre la chapelle bâtie dans la maison du ministre (de Russie à Constantinople – n.n., V.C.), de construire dans le quartier de Galata dans la rue nommée Bey Oglu, une église publique de rite grec, laquelle sera toujours sous la protection des ministres de cet empire (Russe – n.n., V.C.) et à l'abri de toute gêne et de toute avanie*» (s.n., V.C.) (Dimitrie A. Sturza et C. Colescu-Vartic, *op. cit.*, p. 131).

<sup>6</sup> Veniamin Ciobanu, *Tratatul de la Küciuk-Kainargi (1774)*, în *viziunea diplomației suedeze*, dans „Cercetări Istorice” (Nouvelle Série) XVII/2, *Istorie Medie, Modernă și Contemporană*, Iași, 1998, p. 185.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

*pèse à la Porte*», raison pour laquelle le sultan Abdul-Hamid I ne se hâtait pas à la ratifier<sup>8</sup>, d'autant plus qu'on ne savait pas à ce moment-là en quelle direction allaient évoluer les événements de Crimée et qu'on espérait à une potentielle révision, en faveur de la Porte, de ses conditions. Ça semblait impossible, non seulement à cause de l'opposition inévitable de la Russie, mais aussi, sinon en premier lieu, à un manque total de volonté de la part des leaders ottomans, lié à l'incapacité du grand Visir, Izzet Mehmed Pacha<sup>9</sup>.

C'est au fond de cette situation que la crise criméenne a été déclenchée, une crise dont les symptômes s'étaient manifestés dans les dernières années et qui a rouvert la Question d'Orient. Un facteur favorisant en a été le fait qu'en 1775 le khan Chakib Girai, partisan de la Russie, avait été écarté du pouvoir par les Tatars et remplacé par Devlet Girai. Mécontente de cette modification du rapport des forces en Crimée, la Russie s'est empressée à récupérer le *statu-quo* d'avant, qui lui était favorable, en appuyant un autre aspirant au pouvoir, Chahib Girai. Par suite, une guerre civile s'est déclenchée en Crimée et c'était sur le point de provoquer une nouvelle confrontation russo-turque car tant la Russie que la Turquie voulaient s'assurer le contrôle auprès du khan, et en fait sur la Crimée, point stratégique d'une importance majeure pour s'assurer la domination sur la Mer Noire. La Porte s'est donc trouvée confrontée avec de nouveaux et compliqués problèmes de la résolution de laquelle dépendaient en grande mesure la sécurité intérieure du conglomérat ottoman et sa position internationale. Voici pourquoi ses dirigeants ont cherché avec assiduité des alliés extérieurs capables de soutenir les efforts de révision du Traité de Küciuk-Kainargi, comme un premier pas vers la remise des rapports russo-ottomans sur d'autres coordonnés, conformément aux intérêts régionaux et eurasiatiques à la fois de l'Empire Ottoman. Or, sur la même position se trouvait la Suède, que la Porte considérait naturel de voir son allié, non

<sup>8</sup> *Ibidem*.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 187. Un autre grand drogman, Alexandru Ipsilanti, le futur prince de Valachie (1774–1782) et plus tard de Moldavie (1786–1788), remarquait «avec douleur, qu'il n'y aurait pas assez de fermeté, ni d'activité dans les démarches du Ministère», bien qu'il «saisissait toutes les occasions pour leur (les grands dignitaires – n.n., V.C.) faire sentir sans cesse, tout le danger et toute l'humiliation d'une telle paix; qu'il avait dit en dernier lieu au Reis Effendi (Raif Ismail Bey – n.n., V.C.) et au Grand Vizir même, qu'on devait regarder ce traité non pas comme une paix, mais comme une trêve; que le nom d'amis ne convenait pas aux Russes; qu'il n'y avait rien à compter sur eux; que cette cour (la Russie – n.n., V.C.) nourrissait de vastes projets et qu'il ne fallait pas perdre un instant ... de préparer tout pour une nouvelle guerre, et faire les réformes nécessaires, surtout dans la Militaire»; cependant, bien que les grands chefs fussent d'accord avec les avertissements du grand drogman et qu'ils semblaient décidées à en donner suite, deux mois après la conclusion de la paix ils n'avaient rien fait en ce sens; or, cette situation était due, selon Alexandru Ipsilanti «au peu de lumières du Grand Vizir quoique d'ailleurs doué de toutes les qualités du cœur» mais «encore plus à l'indolence naturelle, à l'extrême défiance et à la pusillanimité qui faisaient le caractère du Reis Effendi, qui plus éclairé, plus expérimenté et plus accrédité que les autres, conservait toujours la principale part dans les affaires publiques» (s.n., V.C.) (*ibidem*, p. 187–188).

seulement en vertu de l'alliance défensive conclue le 24 décembre 1739, mais surtout par rapport au danger pour la sécurité des deux États représenté par le renforcement de la position de la Russie dans l'Orient Européen<sup>10</sup>.

Ce statut de la Suède, donné par son placement de la même partie de la «barricade antirusse» aurait dû amener, dans la perception des dirigeants d'Istanbul, l'engagement de celle-là dans la Question d'Orient. L'aspect le plus aigu de ce problème était, en 1775, la crise criméenne<sup>11</sup>, pour l'apaisement de laquelle la Porte a sollicité l'intervention diplomatique de la Suède<sup>12</sup>. Mais celle-ci n'avait pas de moyens qui lui permettent de seconder effectivement les efforts ottomans, bien que le changement des rapports entre les Ottomans et les Russes en faveur des premiers aurait contribué aussi à la réduction de l'immixtion de la Russie dans les questions internes de la Suède. Cependant, le nouveau monarque Gustave III avait comme priorité la consolidation de ce nouveau régime instauré après le coup d'État du 19 août 1772. Il avait donc besoin, à ce but, de rapports le plus équilibrés possible avec ses voisins immédiats; c'est-à-dire la Prusse, le Danemark et surtout la Russie. Voici la raison pour laquelle on a repoussé ladite sollicitation du grand drogman auquel on a suggéré la nécessité que la Porte renonce à l'idée d'une médiation d'une ou de plusieurs puissances européennes, à cause de la position de la Russie, et que les Turcs essaient de résoudre le problème en engageant des pourparlers directs avec celle-ci<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> C'est pourquoi le grand drogman de la Porte, Constantin Moruzi, a demandé à l'envoyé extraordinaire de la Suède auprès de la Porte, Ulrik Celsing, à l'occasion d'une entrevue, dont il rapportait le contenu à Stockholm, le 7 novembre 1774, «si les Puissances de l'Europe et particulièrement la France et la Suède pouvaient voir d'un œil indifférent cette position des affaires. Ces avantages des Russes, dit-il, dans la Mer Noire et la Méditerranée ainsi que l'accroissement de leur force et puissance peuvent-ils s'accorder avec l'intérêt de la France et de la Suède?». Et pour que l'avertissement soit le plus convaincant possible, le grand drogman «lâcha un mot sur le sort de la Pologne» (s.n., V.C.), qui pouvait être dans un futur plus ou moins éloigné celui de la Suède car elle aurait été exposée au danger d'être effacée de la carte politique de l'Europe (idem, *Noi informații documentare privind evoluția problemei orientale*, p. 676).

<sup>11</sup> Qui, selon l'opinion que le grand drogman de la Porte, Constantin Moruzi a exprimée pendant un entretien avec Ulrik Celsing au mois de juin 1775, était due aux Tatars-mêmes qui avaient été «les premiers à demander aux Russes leur Indépendance et à porter des facilités sur la cession des trois places (Kinburn, Kerci et Yenikale – n.n., V.C.) qu'ils réclament aujourd'hui» (s.n., V.C.) (*ibidem*, p. 672–673).

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 677–678.

<sup>13</sup> À l'occasion de l'entrevue que le grand drogman a eue avec le chef de la Mission diplomatique de la Suède à Istanbul, quand le premier a énoncé la demande mentionnée, le grand dignitaire ottoman a mis en évidence la situation extrêmement grave de l'Empire Ottoman sur le plan des relations externes du moment qu'il ne pouvait se baser sur une intervention en sa faveur d'aucune des puissances qu'il croyait justifié d'attendre un appui, à savoir l'Autriche, la Prusse, la France, l'Angleterre (l'annexe au rapport d'Ulrik Celsing du 24 novembre 1775, dans *ibidem*). Dans un autre moment, Constantin Moruzi a expliqué cette situation par «les vices et les désordres» de l'Empire Ottoman, par «le défaut de zèle et de lumières des Ministres, citant entre autre choses leur mauvaise

La Russie à son tour ne pouvait pas se permettre le risque d'une complication de la crise criméenne qui aurait mené à une nouvelle guerre avec la Porte. Le conflit entre l'Autriche et la Prusse dans le contexte du problème de la Bavière, la guerre entre l'Angleterre et les colonies américaines appuyées vivement par la France étaient alors des facteurs qui privaient la Russie de la possibilité d'un appui et qui l'auraient obligée de faire face toute seule aux forces ottomanes. C'est pourquoi les dirigeants russes ont renoncé à l'idée d'imposer leur autorité sur la Crimée en repoussant son annexion jusqu'à ce que les circonstances lui soient plus favorables<sup>14</sup>.

C'est de cet état d'esprit que la France s'est empressée à profiter; pour elle, la crise de Crimée signifiait un danger grave pour l'Empire Ottoman qui n'aurait pas été capable de faire face à une guerre avec la Russie et l'Autriche. Par suite, le Ministre des Affaires Étrangères de France, de Vergennes, a exercé des pressions diplomatiques sur la Porte pour la déterminer à accepter une résolution pacifique de la crise qui a été d'ailleurs apaisée, dans les termes de la Convention russo-turque de Ainali-Kavak, du 21 mars 1779, et dont l'artisan a été, comme attendu, de Vergennes<sup>15</sup>.

La Convention de Ainali-Kavak comprenait par contre, à part les réglementations concernant le statut juridique de la Crimée, des stipulations visant le statut juridique des Principautés Roumaines. La plus importante, et qui suggère aussi les directions de l'évolution de la Question d'Orient, faisait référence à ce que la Porte Ottomane accorde à la Russie le droit d'établir des consulats en Moldavie et en Valachie<sup>16</sup>.

À Ainali-Kavak on a donc seulement apaisé la crise criméenne pour les raisons mentionnées, pour que sa résolution soit imposée par la Russie quelques années plus tard. Elle a eu dans cette affaire l'appui tacite de l'Autriche qui avait bénéficié, à son tour, de l'attitude bienveillante de celle-là au moment de l'annexion de la Bukovine en 1775 et avec laquelle la Russie avait conclu une alliance en 1781. D'autre part, elle a profité de l'isolement total de l'Empire Ottoman sur le plan international et aussi de la situation critique de l'intérieur, concrétisée, entre autres, par la peste qui s'était répandue sur Istanbul. Voici les circonstances qui ont permis à la Russie d'imposer à la Porte la Convention du 8 janvier 1784 qui marqua l'annexion de la péninsule, la fin de la crise criméenne et d'une phase de la Question d'Orient à la fois.

*politique de ne pas rendre la navigation de la Mer Noire libre à toutes les nations commerçantes»* (l'annexe au rapport d'Ulrik Celsing du 17 juin 1775, dans *ibidem*, p. 674); ça suggère la supposition du grand drogman que au cas où cette liberté de navigation avait été concédée, c'était possible que «les puissances commerciales», parmi lesquelles l'Angleterre et la Hollande se trouvaient en premier lieu, aient été directement intéressées que la Russie ne gagne pas le contrôle exclusif sur la Mer Noire et en conséquence d'appuyer les efforts de la Porte en vue de la révision de certaines stipulations du traité de Küciuk-Kainargi.

<sup>14</sup> Veniamin Ciobanu, *Evoluții politice în Europa Centrală și de Est (1774–1814)*, Editura Junimea, Iași, 2007, p. 48.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

<sup>16</sup> *Ibidem*, 48–49.

Le dénouement en ces termes de la crise de Crimée a encouragé les démarches de la Russie vers l'achèvement du magnifique *projet grecque* de Catherine II, en ouvrant ainsi une nouvelle étape dans le déroulement de la Question d'Orient. Une de ses caractéristiques serait le fait que l'influence de l'espace balte est devenue plus visible. À savoir la vigilance avec laquelle la Russie et les autres puissances européennes engagées dans la résolution de la Question d'Orient à la fois surveillaient de près la région. La Russie qui ne faisait pas un secret de son *projet grecque*, considérait que la Prusse aurait pu être rendue neutre, même par un futur nouveau partage de la Pologne, au cas où elle et l'Autriche auraient réussi à réaliser ensemble le projet du partage de l'Empire Ottoman<sup>17</sup>.

Cet objectif qui aurait dû être réalisé suite à une nouvelle guerre entre la Russie et l'Empire Ottoman, déclenchée en 1787, que l'Autriche a joint au début de l'année suivante en tant qu'allié de la première, n'a pas été atteint à cause aussi des circonstances internationales défavorables tant à la Russie qu'à l'Autriche, apparues comme conséquences du déclenchement de la Révolution Française dans l'été du 1789. Par suite, l'Autriche a été obligée de conclure une paix séparée avec l'Empire Ottoman à Şiştov, le 4 août 1791, sur le principe du *statu-quo-ante bellum*. Par contre, la Russie ne l'a pas accepté, même s'il lui avait été sollicité par les puissances qui avaient servi de médiateurs en vue de la paix austro-turque, à savoir l'Angleterre et la Prusse, en vertu de la Convention qu'ils avaient conclue à Reichenbach, le 27 juillet 1790. La Russie a prolongé les hostilités quelques mois encore et a réussi à imposer à la Porte la paix de Iaşi, du 9 janvier (st. n.) 1792, mais sur le principe *statu in quo limitato*. Comme ça, elle a réussi à garder l'Oceakov et le territoire limitrophe, zones beaucoup disputées avec la Porte et les puissances médiatrices en arrivant même au point de risquer un conflit avec la Grande Bretagne. Le document contenait aussi une confirmation du Traité de Küciuk-Kainargi, de 1774, la Convention de Ainalî-Kavak, de 1779, la Convention d'annexion de la Crimée de 1784; la Péninsule Taman et le fleuve Kuban constituaient la frontière entre les deux empires d'Asie. En Europe, le fleuve Dniestr allait devenir «la frontière éternelle» entre eux<sup>18</sup>.

Une belle *figure de style* qui marquait la fin d'une autre étape de la politique russe envers la Question d'Orient. Qu'elle n'avait eu, en fait, que cette valeur, en premier lieu pour la diplomatie russe, le prouve la persévérance que la Russie a mise dans sa démarche en vue d'établir la vraie *frontière éternelle*, celle des rives du Bosphore et des Dardanelles.

Les deux décennies suivantes ont enregistré de nouvelles évolutions de la Question d'Orient. Elles ont été déterminées par les changements que la Révolution Française avait produits dans le système politique européen et par l'apparition parmi les moyens de «résoudre» ce problème d'un nouveau, à savoir celui de

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 53–54.

<sup>18</sup> Pour plusieurs détails voir *ibidem*, p. 54 et suivants.

*l'idéologie de la Révolution Française*, ce qui a déterminé l'apparition de nouveaux systèmes d'alliances politiques et militaires, c'est-à-dire les coalitions contre la France auxquelles ont participé, dans leurs diverses étapes de naissance, presque tous les États européens, moindres ou plus grands, sauf ceux qui entraient directement sous le contrôle de la France. À part les intérêts orientaux, divergents encore, c'est la nécessité impérieuse de sauvegarder leurs systèmes politico-institutionnels monarchiques, que la Révolution Française avait mis en discussion, qui a constitué le liant de ces coalitions. Dans cette période-là, la Question d'Orient a été évidemment marquée par la disparition de la Pologne de la carte politique de l'Europe, suite à son deuxième et troisième partage, en 1793, entre la Prusse et la Russie et respectivement en 1795 entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Et c'était un autre phénomène aussi: l'initiation par le sultan Sélim III, en 1792, de l'ample et audacieux projet de réforme structurelle de l'Empire Ottoman, nommé *Nizam-i Djedid*, c'est à dire *Le Nouvel Ordre*, la tentative d'intégration – sui generis – de l'Empire dans les structures de l'ordre européen qui dévoilait la décision des dirigeants ottomans, placés autour du sultan réformateur, de ne plus assister passivement à la chute de leur État.

Une des particularités de ce programme c'était le fait qu'à son élaboration avait contribué effectivement, à la demande des autorités ottomanes, un chrétien, le Ministre de la Suède auprès de la Porte Ottomane, Ignatius Mouradgea d'Ohsson. C'était le fils d'un riche commerçant arménien d'Istanbul, qui avait bénéficié d'une éducation remarquable et d'un accès aux plus distingués cercles de la société de Constantinople. Connaisseur des langues orientales et aussi, entre autres, de la langue diplomatique, le français, il est entré au service de la Mission diplomatique de la Suède à Istanbul et ensuite, après avoir été naturalisé comme Suédois, on en a lui confié le rôle de chef, à partir de l'année 1795. La motivation de son engagement dans une activité si vaste et risquée à la fois, à cause des nombreuses difficultés que ce projet rencontrait, c'était sa conviction qu'une réforme radicale de l'Empire Ottoman aurait pu être profitable pour la Suède. Celle-ci s'assurait ainsi un allié ferme à l'aide duquel elle aurait pu résister avec plus de succès qu'avant au danger qui menaçait sa sécurité et qui c'était la politique balte et celle par rapport à la Question d'Orient menées par la Russie. En agissant de cette manière, il engageait, d'une manière moins officielle la Suède dans la résolution de la Question d'Orient<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Veniamin Ciobanu, «*Nizam-i-Djedid*» (*Le Nouvel Ordre*) dans la vision d'un diplomate suédois, dans „Anuarul Institutului de Istorie «A.D. Xenopob»”, XLI, 2004, Iași, p. 215 et les suivants. Le diplomate suédois a accordé une attention spéciale au plus convenable système d'alliances politiques qui aurait assuré la sécurité de l'Empire Ottoman et aurait contribué à la fois à la résolution de la Question d'Orient d'une manière favorable à la Suède. Ainsi, conformément à l'opinion qu'il a formulée dans un mémoire adressé à la Porte, qu'il rapportait à Stockholm le 5 août 1795, «dans l'état actuel des choses, les Alliés naturels de l'Empire Ottoman sont:

Cependant, ni la société ottomane ni les grandes puissances européennes ayant de grands intérêts à défendre en Europe Orientale n'étaient pas encore préparées à s'assumer *la nature et les enjeux* de ce programme réformateur. C'est comme ça que s'explique l'opposition acerbe de l'intérieur, alimentée plus ou moins subversivement, de l'extérieur, ce qui l'a fait, à court terme, inopérant<sup>20</sup>.

Les événements politiques et militaires développés le long de la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle ont mis en évidence plus visiblement encore les connexions entre la politique allemande et celle orientale de la Prusse, une des puissances que Ignatius Mouradja d'Ohsson avait compté comme potentiel membre du système d'alliances de la Porte Ottomane qu'il avait préconisé<sup>21</sup>.

La conclusion de la paix séparée avec la France, à Basel, le 5 avril 1795, qui consacrait la sortie de la Prusse de la première coalition antifrançaise dont elle avait été parmi les membres fondateurs, à côté de l'Autriche, au mois de février 1792, lui assurait la liberté de mouvement en ce qui concernait le problème polonais et lui favorisait la relance de sa politique orientale.

Si la paix de Basel a facilité la sauvegarde des intérêts de la Prusse dans le problème polonais, par contre, ça ne lui a pas assuré la collaboration de la France en vue de la consolidation de ses positions dans l'espace allemand. C'est parce que le traité de Basel établissait juste le cadre juridique général de la future collaboration franco-prussienne relativement au problème allemand. Les difficultés de sa mise en pratique n'ont pas tardé d'apparaître malgré les efforts de la

*Premièrement la Suède, voisine de la Russie, son ennemie naturelle (de la Porte – n.n., V.C.) se méfiant constamment d'elle, et ayant des torts à venger et d'anciennes haines à satisfaire.*

*Secondement la Pologne, également voisine de la Porte, de la Russie et d'Autriche, gémissante sous le joug des Russes, et ayant conséquemment le plus grand intérêt de seconder les efforts des Ottomans, et de tous les ennemis de la nation qui l'opprime.*

*Troisièmement la Prusse, ennemie mortelle de l'Autriche, et amie naturelle de la Russie, mais aujourd'hui opposée à cette Puissance à cause du démembrement de la Pologne.*

*Quatrièmement la France, voisine et ennemie naturelle de l'Autriche et rivale de l'Angleterre, et par conséquent ennemie de la Russie, qui est liée avec l'Angleterre et avec l'Autriche. Indépendamment de ces motifs politiques, il y a encore des intérêts commerciaux, qui attachent la France au bien être de l'Empire Ottoman.*

*Cinquièmement Le Danemark, voisin de la Suède, mais qui inquiété lui même par ses voisins les Russes et le Anglais, se voit obligé de se tenir à la Suède par une suite de leurs intérêts communs». En conséquence, ajoutait-il, la Porte n'avait aucune raison de craindre la Suède, tel que lui disaient tous les adversaires de l'idée d'un rapprochement turco-suédois qui aurait contribué à «l'éclaircissement des eaux» dans l'Orient Européen au détriment des intérêts d'autres puissances et à cause de l'équilibre de forces entre les deux Etats, «mais il (l'Empire Ottoman – n.n., V.C.) a tout à craindre, si les Russes deviennent ses voisins» (s.n., V.C.) (*Europe and the Porte: New Documents on the Eastern Question*, Volume I: *Swedish Diplomatic Reports, 1795–1797*, Edited by Veniamin Ciobanu, Introduction and Notes translated by Lucian-Dumitru Dîrdală, The Center for Romanian Studies, Iași, Oxford, Portland, 2001, p. 69.*

<sup>20</sup> Idem, *Evoluții politice în Europa Centrală și de Est*, p. 84.

<sup>21</sup> Voir note 19.



diplomatie française qui a largement argumenté en face des Prussiens les avantages d'une telle collaboration<sup>22</sup>.

Les cercles dirigeants prussiens avaient par contre de graves soupçons, par rapport aux objectifs que la France suivait envers l'Empire Allemand, car ils prenaient en compte la possibilité que celle-là ait eu en réalité l'intention de le partager en sa propre faveur. C'est pourquoi la Prusse a évité de seconder d'une certaine manière la politique française dans l'espace allemand et aussi dans l'Orient Européen qui favorisait plutôt, selon eux, les intérêts de l'Autriche.

La politique de la Russie dans l'Europe Orientale, promue dans les dernières années du règne de Catherine II, fournissait aux Prussiens d'autres raisons de défiance. L'arrivée au trône de l'Empire de la Russie de son fils, Paul I, suite à la mort de sa mère au mois de novembre 1796, les a fait penser à la possibilité du maintien du *statu-quo* politique et territorial dans l'Orient Européen, du moment que le nouveau tsar s'est montré préoccupé plutôt des problèmes internes avec lesquels son empire se confrontait que de s'assurer une position prépondérante dans l'Europe Centrale et de l'Est. C'est la raison pour laquelle la diplomatie prussienne s'est empressée d'entretenir les meilleures relations avec la Mission diplomatique de la Russie à Istanbul. Une attitude pareille a été manifestée aussi envers les représentants de l'Autriche dans la capitale ottomane. Et si la Prusse a évité, avec la même précaution, d'entrer ouvertement en conflit avec l'Autriche c'est parce que cette dernière pouvait compter sur l'appui de la Russie. Sa politique de neutralité, adoptée après la conclusion de la paix de Basel se matérialisait donc aussi dans un rapprochement des représentants diplomatiques d'Istanbul, tant de l'Autriche que de la Russie en pensant que c'était possible ainsi de prévenir certaines démarches de la part des deux cours qui auraient pu nuire au prestige prussien acquis parmi les dirigeants ottomans, grâce à la contribution essentielle que la Prusse avait eue lors de la conclusion de la paix entre la Porte et l'Autriche, en faveur de la première, à Sistov, le 4 août 1791<sup>23</sup>.

Par suite, le maintien de la Porte Ottomane dans la sphère d'influence de la Prusse a constitué l'objectif essentiel de la politique orientale promue par le cabinet de Berlin. On pensait qu'en tenant l'Empire Ottoman loin de la politique agressive que la France menait en Europe Orientale, on pouvait éviter les complications qui auraient pu résulter du déclenchement d'un nouveau conflit militaire entre l'Empire Ottoman et la Russie ou entre ce premier et l'Autriche et auxquelles la Prusse n'était pas capable de faire face. Voici pourquoi la diplomatie prussienne s'est

<sup>22</sup> Pour d'autres détails, idem, *Statele Nordice și problema orientală* p. 20 et suivantes.

<sup>23</sup> Karl Pröhl. *Die Bedeutung preußischer Politik in den Phasen der orientalischen Frage. Ein Beitrag zur Entwicklung deutsch-türkischer Beziehungen von 1606 bis 1871*. Frankfurt am Mein, Berlin, New York, f. a., p. 156–157; Veniamin Ciobanu, *Informații documentare privind politica orientală a Angliei (1786–1791)*, dans „Anuarul Institutului de Istorie «A.D. Xenopol»”, T. XXXVII, 2000, p. 223–247.

empresée de décourager toute tentative de la Porte Ottomane d'obtenir son aide en vue de la constitution d'une large coalition européenne dont un membre aurait pu être aussi la Prusse, malgré le fait que les chefs ottomans assuraient que ladite coalition devait avoir un caractère exclusivement défensif. D'autre part, la diplomatie prussienne s'est constamment entourée des gens des plus hautes sphères de l'administration de l'État ottoman afin de découvrir d'éventuels projets des puissances intéressées à imprimer un certain cours de la Question d'Orient<sup>24</sup> et à ainsi porter atteinte surtout aux intérêts de la Prusse dans l'espace allemand mais aussi à sa position dans le système diplomatique en général<sup>25</sup>.

Dans ce procès visant la résolution de la Question d'Orient, déroulé en différentes étapes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, c'est aussi une des plus grandes puissances continentales de ce temps-là qui s'est engagée, plus vivement qu'avant et aux moyens et objectifs différents, à savoir la Grande Bretagne. Elle avait à défendre non seulement des *intérêts politiques* mais également des *objectifs stratégiques* dans l'Europe de l'Est.

La conclusion de la paix franco-autrichienne à Campoformio le 17 octobre 1797, qui éliminait l'Autriche de la première coalition antifrançaise et qui a eu parmi ses conséquences majeures la disparition de la Venise en tant qu'État n'a pas contribué au renforcement du système politique européen. Au contraire, ses stipulations ont alimenté la tension dans les rapports politiques de l'Europe Centrale et de l'Est; cette situation est devenue bien plus grave lors d'une nouvelle agression française, la bien connue invasion de l'Égypte qui a commencé par le débarquement d'une armée expéditionnaire française dans le port d'Alexandrie, le 1 juillet 1798. Cet événement a eu comme conséquence l'alerte accrue de la diplomatie britannique.

Le Gouvernement anglais n'ignorait certainement pas les répercussions que l'instauration du contrôle de la France sur l'Égypte aurait pu entraîner en ce qui concernait ses points stratégiques et ses intérêts économiques dans la Méditerranée et respectivement en Inde. C'est à ce but que l'Angleterre a uni ses efforts diplomatiques et de propagande avec ceux de la Russie et surtout pour élargir le front antifrançais de l'Orient européen en y attirant l'Empire Ottoman. Même dans ces circonstances, la diplomatie britannique n'ignorait pas les implications négatives

<sup>24</sup> Voir aussi, en ce sens, Veniamin Ciobanu, *Ignatius Mouradgea d'Ohsson and the Eastern Question in the Politics of the Great Powers*, dans *The Torch of the Empire. Ignatius Mouradgea d'Ohsson and the Tableau Général of the Ottoman Empire and the Eighteenth Century*, Istanbul, 2002, p. 85–93; idem, *Noi informații documentare privind evoluția problemei orientale (sfârșitul sec. XVIII)*, p. 669–681; idem, *Informații din surse diplomatice venețiene despre criza politică din Europa Orientală (Sfârșitul secolului al XVIII-lea)*, dans le volume *Identitate Națională și Spirit European. Academicianul Dan Berindei la 80 de ani*, Editura Enciclopedică, Bucarest, 2003, p. 297–309.

<sup>25</sup> Pour d'autres aspects de la politique orientale de la Prusse et des évolutions enregistrées dans la Question d'Orient, on peut consulter les sept volumes de la collection *Europe and the Porte*, parus entre 2001 et 2009.

qu'aurait entraînées l'éventualité où la Russie, en profitant de l'invasion française d'Égypte, se serait assuré un contrôle plus stricte que c'était nécessaire à la Porte Ottomane. Malgré tout ça, la diplomatie britannique a habilement évité tout geste qui aurait pu nuire à sa collaboration avec la Russie dans le but d'attirer et de maintenir la Porte Ottomane dans la coalition antifrançaise. Par suite, le 19/29 décembre 1798, la Grande Bretagne a conclu avec la Russie un «Traité provisoire» au but déclaré que les deux puissances contractantes coordonnent leurs efforts pour mettre fin à l'expansion française et rétablir l'ancienne balance des forces du système politique européen pour qu'elles concluent, le 5 février (st. n.) 1799, une alliance avec la Porte Ottomane destinée à compléter l'alliance antifrançaise dont les fondements avaient été mis par l'alliance russo-turque du 3 janvier (st. n.) 1799<sup>26</sup>. Une nouvelle étape des rapports russo-turcs s'instaurait alors, totalement différente des autres. Tout d'abord parce que c'était pour la première fois dans l'histoire que la Porte Ottomane faisait une alliance avec la Russie pour faire face aux menaces à l'intégrité de son territoire venant d'une *puissance chrétienne*, à savoir la France. Quant à la Russie, elle devenait alliée de la *plus grande puissance musulmane* et surtout de son *adversaire traditionnelle dans cette région*, tout ça au but de contrecarrer le plus dangereux aspirant au contrôle sur l'Orient Européen, la France.

En même temps, la Grande Bretagne et la Russie ont réussi à faire naître une autre alliance contre la France par l'adhésion de l'Autriche au printemps du 1799. Mais sa durée a été éphémère, du moment où sa dissolution a eu lieu au début de l'année 1800, suite aux divergences apparues entre l'Autriche et la Russie, dues à la manière défectueuse où les armées autrichiennes avaient agi sur le front antifrançais de la Suisse. Mais comme la collaboration entre la Russie et la Grande Bretagne ne marchait pas de la manière attendue par le tsar Paul I, celui-ci a décidé de quitter la coalition. Les rapports entre la Russie et la France ont été rétablis par son successeur, le tsar Alexandre I, selon les stipulations du traité de paix signé le 8 octobre 1801. Entre temps, l'Autriche avait réglé à son tour ses relations avec la France après la conclusion de la paix de Lunéville, du 8 février 1801, et en conséquence la Grande Bretagne a été obligée d'éclairer elle aussi ses rapports avec la France. Commencés le 28 mars 1801, les pourparlers anglo-français ont fini par la paix d'Amiens du 27 mars 1802<sup>27</sup>.

Dans la perspective d'un nouveau conflit militaire avec la France, qui a commencé d'ailleurs l'année suivante, la Grande Bretagne a fait des démarches en vue de déterminer la Russie sinon à un engagement en tant que partie belligérante au moins à un maintien de celle-ci dans l'alliance antifrançaise en s'opposant aux projets de Napoléon Bonaparte visant l'annexion de la Morée, ce qui, au cas où ça était devenu réalité, aurait produit un déséquilibre dans le rapport de forces de la Méditerranée Orientale, au détriment des intérêts britanniques dans cette région et

<sup>26</sup> Veniamin Ciobanu, *Statele nordice și problema orientală*, p. 62–65.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 67.

aussi à ceux de la Russie dans la Question d'Orient. C'est pourquoi celle-ci s'est opposée aux projets de Napoléon Bonaparte; le tsar Alexandre I pensait que les Turcs étaient «*better Neighbours than the French would probably be upon that frontiers*» (s.n., V.C.)<sup>28</sup>. La Grande Bretagne était donc intéressée à maintenir l'intégrité territoriale de l'Empire Ottoman qui aurait pu être menacée en ce moment-là sinon par une entente entre la France et la Russie, alors par une collaboration entre la première et l'Autriche<sup>29</sup>, visant *les provinces européennes de la Porte* parmi lesquelles on comptait bien entendu les Principautés Roumaines. La Grande Bretagne souhaitait obtenir tant de la part de la Russie que d'autres puissances européennes une garantie formelle de l'intégrité territoriale de l'Empire Ottoman, garantie qui aurait pu comprendre après, selon la diplomatie anglaise, Naples, le Portugal, la Hanovre et le Nord de l'Allemagne qui courraient aussi le danger de l'expansion française<sup>30</sup>. Mais avant que ça devienne réalité, la diplomatie anglaise croyait que par le maintien de l'occupation britannique sur l'île de Malte, qu'elle considérait comme «*the only efficient Bulwark of Egypt and Syria*», on pouvait éviter que les projets français visant l'Empire Ottoman se concrétisent et que les intérêts britanniques en Inde soient blessés<sup>31</sup>.

S'est avéré donc de nouveau que les contradictions entre la France et la Grande Bretagne ne pouvaient pas être mises de côté par voie diplomatique bien que, même après la réouverture du conflit le 22 mai 1803<sup>32</sup>, la Grande Bretagne ait avancé l'idée d'une médiation russe à condition que la Russie obtienne de la France une garantie de l'intégrité territoriale de l'Empire Ottoman<sup>33</sup>. Cet aspect a été constamment mis par la Grande Bretagne sur la table des discussions relatives à la Question d'Orient. C'est vrai qu'à un moment donné – à savoir l'année 1807 – elle a été obligée de revoir sa politique par rapport à l'Empire Ottoman car on avait pressenti l'éventualité que la France y regagne son ancienne prépondérance et en conséquence, qu'elle influence les décisions de politiques extérieure de la Porte conformément aux intérêts français dans l'Europe Orientale et au détriment de ceux de la Grande Bretagne. Elle s'est par suite décidée d'appuyer la politique de la Russie relativement à la Question d'Orient en s'engageant de la part de celle-ci

<sup>28</sup> Le rapport de John Borlase Waren, Ambassadeur extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la Grande Bretagne à Pétersbourg, du 18 janvier 1803, dans *Europe and the Porte. New Documents on the Eastern Question*, Volume V, *Prussian and English Diplomatic reports 1791–1803*, Edited by Veniamin Ciobanu, Editura Junimea, Iași, 2006, p. 362 (ensuite *Europe and the Porte*, V).

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 318–319, 320–321.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. 367–370.

<sup>31</sup> *Ibidem*, p. 371–373.

<sup>32</sup> *Idem*, *Political French-Russian-Prussian Rivalries in the German Territory (1800–1814)*, dans le volume *East-Central Europe and the Great Powers Politics (19<sup>th</sup>–20<sup>th</sup> Centuries)*, Edited by Veniamin Ciobanu, Editura Junimea, Iași, 2004, p. 15–16.

<sup>33</sup> Voir le Rapport de Charles Arbuthnot, envoyé extraordinaire de la Grande Bretagne à Stockholm, du 28 juillet 1803, dans *Europe and the Porte*, V, p. 374–375.

dans le conflit militaire alors en plein développement, entre celle-là et l'Empire Ottoman pour empêcher la France de pouvoir le subordonner à ses propres intérêts et faire la loi dans l'Orient Européen, étant donné les difficultés que la Porte avait en ce moment-là. L'adhésion de la Russie au blocus continental institué par Napoléon I le 21 novembre 1806, selon les stipulations du Traité de paix franco-russe de Tilsit du 7-9 juillet 1807 a fait que la Grande Bretagne revienne à son ancienne attitude envers la Porte Ottomane et qu'elles concluent une paix dite des Dardanelles le 5 janvier 1809, en rétablissant ainsi les anciennes relations d'amitié entre les deux États<sup>34</sup>.

Enfin, la place que les Principautés Roumaines détenaient dans ces mouvements politiques de l'Europe Orientale a incité la diplomatie russe en vue de définir plus précisément le statut juridique de ces deux pays dans leurs rapports avec la Porte Ottomane mais en concordance avec les relations que la Russie avait avec la France au début du XIX<sup>e</sup> siècle, perspective intéressante pour cette dernière aussi. Or, à ce moment-là les Principautés Roumaines ne faisaient plus partie *pratiquement* du *système politique ottoman*. Pour prouver cette théorie, les Français et les Russes ont amené en discussion une série d'arguments dont les uns révélaient clairement en quelle mesure les *rapports juridiques* entre les Principautés Roumaines et la Porte avaient été affectés. Et à ce sujet la Russie est intervenue d'une telle manière que ces rapports ont été détériorés jusqu'à ce que les prémisses de l'annexion de la Bessarabie sont nées en ouvrant la voie vers leur séparation totale du système politique ottoman. La mise en évidence du statut juridique des Principautés Roumaines décrit dans les termes énoncés ci-dessus était pour la France d'une part motivée par la nécessité de trouver une justification *exclusivement formelle* pour certains aspects de sa politique orientale et de l'autre par son intention de sensibiliser les autorités ottomanes et de les persuader à entreprendre les mesures nécessaires en vue de l'amélioration de leur situation dans l'ensemble du système politique ottoman<sup>35</sup>.

L'intérêt de la diplomatie suédoise à l'égard du statut juridique des Principautés Roumaines a accru dans ces circonstances puisque la manière de laquelle celui-ci allait être établi était déterminante pour l'adjudication du contrôle de la politique européenne de la Porte Ottomane par la Russie ayant des conséquences directes aussi dans le domaine des relations diplomatiques russo-suédoises. Autrement dit, les moyens par lesquels la Suède aurait pu s'opposer aux projets européens de la Russie étaient considérablement réduits, du moment qu'elle ne pouvait plus compter sur une éventuelle collaboration avec la Porte contre les Russes<sup>36</sup>. Voici pourquoi les diplomates suédois accrédités à Istanbul et à Pétersbourg ont reçu la mission de suivre attentivement l'évolution de la situation des

<sup>34</sup> Veniamin Ciobanu, *Evoluții politice în Europa Centrală și de Est*, p. 191-192.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 192-193.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 180-181, 183-184.

Principautés Roumaines dans le cadre des rapports entre la Russie et la Porte. En conséquence, les diplomates suédois se sont empressés de mettre à la disposition des dirigeants de la politique extérieure de la Suède toute information qui aurait pu contribuer à l'établissement des priorités, surtout dans ses rapports avec la Russie vus de la perspective des relations entre celle-ci et l'Empire Ottoman<sup>37</sup>.

Voici donc un passage en revue de quelques-unes des évolutions que la Question d'Orient a enregistrées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du prochain. Bien que brève, cette démarche offre cependant la possibilité de relever des traits caractéristiques de ce processus déterminés par l'apparition de certaines mutations dans le cadre politique européen. La remise en équilibre de ce système en faveur des puissances concernées a représenté un objectif réalisable aussi par le redressement du rapport des forces dans la Question d'Orient.

*Traduit par Florina Platon*

<sup>37</sup> Pour plus de détails, voir idem, *Poziția Principatelor Române în raporturile ruso-turce de la începutul secolului XIX. în viziunea diplomaților suedezi acreditați la Istanbul și Petersburg*, dans „Revista de științe socioumane”, Universitatea Pedagogică de Stat «Ion Creangă» din Chișinău, 1 (11), 2009, p. 12–18.